



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 7 juin 2017 — N° 264

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner l'engagement bénévole de M. Mongi Zitouni.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de souligner le succès du 15^e Relais pour la vie de Chicoutimi.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le succès de la Marche pour la paix et pour les droits humains.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 175^e anniversaire de la paroisse Saint-Bruno.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mélanie Houle pour sa participation à La Course des princesses.

7 juin 2017

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d'appuyer la Coalition la culture, le cœur du Québec.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marguerite Bourgeois, fondatrice du Centre de stimulation L'Envol.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire des Sherbrooke Hussars.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de féliciter les membres du groupe La Meunière écarlate, gagnants de Cégeps en spectacle.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

7 juin 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 899 Loi visant à reconnaître l'autonomie des municipalités en matière d'aménagement du territoire et de protection des sources d'eau potable

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 899.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 796 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin de faciliter le soutien aux proches

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 796.

7 juin 2017

Dépôts de documents

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 26 mai 2017, qu'il a adressée à Mme Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, concernant un réexamen des récentes décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

(Dépôt n° 3299-20170607)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 mai 2017 par M. St-Denis (Argenteuil) concernant le financement et les services offerts aux enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme;

(Dépôt n° 3300-20170607)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 mai 2017 par M. Leclair (Beauharnois) concernant le Camp de vacances familiales Valleyfield Inc. (Camp Bosco);

(Dépôt n° 3301-20170607)

La réponse à la question écrite n° 241 concernant la section III de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 mai 2017 par Mme Maltais (Taschereau).

(Dépôt n° 3302-20170607)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2016-2017 de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 3303-20170607)

7 juin 2017

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 juin 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 138, Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3304-20170607)

M. Iracà (Papineau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 30 et 31 mai ainsi que le 6 juin 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain.

(Dépôt n° 3305-20170607)

Dépôts de pétitions

M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 483 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska.

(Dépôt n° 3306-20170607)

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien du transport en commun en cas de grève.

(Dépôt n° 3307-20170607)

7 juin 2017

Mme Roy (Montarville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 995 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des exemptions de taxes relatives aux lieux de culte.

(Dépôt n° 3308-20170607)

Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 548 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance des pairs aidants.

(Dépôt n° 3309-20170607)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 62 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le réinvestissement dans les services publics.

(Dépôt n° 3310-20170607)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 244 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le protocole d'entente pour contrer l'érosion des berges à Pointe-aux-Outardes.

(Dépôt n° 3311-20170607)

7 juin 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 233 citoyens et citoyennes de la MRC de Kamouraska, concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska.

(Dépôt n° 3312-20170607)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Laframboise (Blainville), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'édition 2017 de la Semaine de la municipalité qui, depuis 1988, vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent chacune des communautés du Québec;

QU'elle remercie les municipalités qui ont organisé différentes activités rassembleuses dans le but de faire connaître le milieu municipal et d'encourager les citoyens à prendre part à la vie démocratique;

QU'enfin, elle reconnaisse le rôle vital des municipalités dans le développement économique de toutes les régions du Québec.

7 juin 2017

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le budget octroyé en déficience intellectuelle; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), présente une motion concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et l'industrie laitière et fromagère; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), présente une motion concernant une demande de réexamen de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 85, Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 15 et 16 août 2017, à la salle du Louis-Joseph-Papineau;

7 juin 2017

QU'à cette fin, elle entend les organismes suivants :

CargoM – Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal
Port de Montréal
Municipalité régionale de comté des Roussillons
Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
Municipalité régionale de comté Marguerite D'Youville
Ville de Contrecoeur
Ville de Saint-Constant
Union des producteurs agricoles
Communauté métropolitaine de Montréal
Canadien Pacifique
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
CSX Transportation Intermodal du Canada
Hydro-Québec
Montréal International
Municipalité régionale de comté Pierre-De Saurel

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

7 juin 2017

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs; puis afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion et d'organiser les travaux de la Commission.

7 juin 2017

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230 et 236 du Règlement, M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

7 juin 2017

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 8 juin 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 26, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 8 juin 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON